

07-09-24

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 24 septembre 2007, à 19 h 33, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Gilberte Fournier
Lise Lévesque
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Daniel Arseneault (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Raynald Caissy
Yvon Dubé
Claude Fortin
Raymond Joly
Gilbert Labrie
Jean-Pierre Lavoie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Jean-Yves Poirier
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières

Absences motivées :

Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Denis Goulet

07-09-24-30

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Les sujets suivants sont soumis :

- a) Comité de survie de l'école la Colombe;
- b) Préscolaire à l'école des Sources de Saint-Anaclet;
- c) Projet de relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli.

07-09-24-31 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Daniel Arseneault, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

07-09-24-32 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
 - 5.1 Procès-verbal du Conseil des commissaires du 20 août 2007 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 5.2 Procès-verbal de l'ajournement du Conseil des commissaires tenu le 10 septembre 2007 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 5.3 Demande de révision (**huis clos**) (Francine Doucet) ;
 - 5.4 Comblement de postes (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
 - 5.5 Projet de relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli (Carl Ruest);
 - 5.6 Modification au plan d'effectif 2007-2008 – Personnel de soutien (Rock Bouffard);
 - 5.7 Politique alimentaire – Adoption (Carl Ruest);
 - 5.8 Enlèvement de la neige – Octroi de contrats pour les années 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 (Carl Ruest);
 - 5.9 Analyses de situation – Identification des écoles (Carl Ruest);
 - 5.10 Projet de réfection de l'enveloppe murale de la piscine de l'école Paul-Hubert, phase I – Autorisation de signature (Carl Ruest);
 - 5.11 Vente d'un terrain à Mont-Joli – Autorisation de signature (Carl Ruest) ;

- 5.12 Cession d'un contrat de transport scolaire – Demande d'autorisation (Carl Ruest) ;
- 5.13 Fixation du tarif de la rémunération et des frais du personnel électoral (Cathy-Maude Croft);
- 5.14 Effets bancaires – Signataires (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.15 Projet de Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie (Cathy-Maude Croft);
- 5.16 Priorités du directeur général (Jacques Poirier);
- 5.17 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1^{er} mars au 30 juin 2007) (Jacques Poirier);

6.0 Information

6.1 Rapport du président ;

7.0 Questions nouvelles;

8.0 Levée de la séance.

DÉCISION

07-09-24-33 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AOÛT – APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2007, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

07-09-24-34 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES TENU LE 10 SEPTEMBRE 2007 – APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'approuver le procès-verbal de l'ajournement de la séance du 20 août 2007, tenu le 10 septembre 2007, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

07-09-24-35 HUIS CLOS

À 20 h, il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de continuer la séance à huis clos.

07-09-24-36 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 32, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

07-09-24-37 DEMANDE DE RÉVISION

ATTENDU la demande de révision de décision reçue le 5 septembre 2007 relativement au classement d'un élève dans le dossier d'élève n° G-1243-01-03AG;

ATTENDU l'analyse effectuée conformément à la politique intitulée *Formulation d'une demande de révision d'une décision*;

ATTENDU la recommandation du Comité de révision et les échanges tenus à huis clos;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de maintenir la décision prise par la direction de l'école concernée relativement au classement de l'élève faisant l'objet de la présente demande de révision.

07-09-24-38 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES MERISIERS

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école des Merisiers deviendra vacant en raison de la demande d'un congé de la titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de nommer par intérim M^{me} Christine Bélanger au poste de directrice de l'école des Merisiers, à compter du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

07-09-24-39 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LE MISTRAL

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école le Mistral deviendra vacant en raison de la demande d'un congé du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer par intérim M. Jocelyn Michaud au poste de directeur de l'école le Mistral,

à compter du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

07-09-24-40 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école des Hauts-Plateaux deviendra vacant considérant que le titulaire du poste occupera de façon intérimaire un autre poste à la Commission scolaire;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de nommer par intérim M. Yvan Poulin au poste de directeur de l'école des Hauts-Plateaux à compter du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

07-09-24-41 PROJET DE RELOCALISATION DU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI

ATTENDU les besoins en locaux adéquats pour la dispensation des services aux élèves au Centre de formation des adultes de Mont-Joli;

ATTENDU l'état de vétusté marqué des locaux actuels du Centre de formation des adultes;

ATTENDU les problèmes récurrents observés au niveau de l'enveloppe du bâtiment abritant ce centre;

ATTENDU les investissements importants qui devront être engagés à court et à moyen terme dans la réfection de ce bâtiment;

ATTENDU la résolution numéro 07-06-26-398 adoptant la recommandation du comité mandaté pour analyser la situation des besoins en locaux pour le Centre de formation des adultes de Mont-Joli;

ATTENDU la consultation publique tenue conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU le souci de la Commission scolaire de répartir avec équité les différents services entre ses écoles et ses centres;

ATTENDU les modifications apportées au projet pour tenir compte des préoccupations soulevées lors de la consultation publique;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de s'assurer de la qualité des services qu'elle dispense à toute sa clientèle jeune et adulte en vue de favoriser la réussite;

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu de relocaliser le Centre de formation des adultes de Mont-Joli au pavillon Notre-Dame-de-Lourdes de l'école les Alizés et de regrouper l'ensemble des élèves de cette école au pavillon Saint-Joseph.

Il est également résolu :

- d'entreprendre dès cet automne le cheminement du projet afin de rendre les nouveaux locaux disponibles pour la rentrée scolaire 2008;
- de constituer un comité consultatif de construction dirigé par le directeur des Services des ressources matérielles, auquel seront conviés deux membres du personnel de l'école les Alizés et du Centre de formation des adultes de Mont-Joli ainsi qu'un membre du conseil d'établissement de chaque établissement délégué par chacun des conseils d'établissement concernés;

Et :

- d'entreprendre dès que possible des démarches auprès de la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes afin d'améliorer la sécurité actuelle et future des élèves de l'école les Alizés lors des offices religieux.

07-09-24-42 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIF 2007-2008 – PERSONNEL DE SOUTIEN – ABOLITION D'UN POSTE D'AGENT DE BUREAU CLASSE 1, 35 HEURES, AU CENTRE DE FORMATION RIMOUSKI-NEIGETTE

ATTENDU l'analyse des besoins effectuée par les Services des ressources humaines et la direction du Centre de formation Rimouski-Neigette;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'abolir ce poste régulier d'agent de bureau classe 1, 35 heures, au Centre de formation Rimouski-Neigette, et ce, à compter du départ à la retraite de la titulaire du poste, soit le 21 septembre 2007.

07-09-24-43 POLITIQUE ALIMENTAIRE – ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire est consciente de l'influence que possède l'environnement alimentaire des milieux scolaires sur le développement des habitudes de vie de ses élèves et de son personnel;

ATTENDU qu'au Québec, 57 % de la population âgée de 18 ans et plus et un enfant sur cinq présentent un excès de poids;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire d'élaborer une politique pour encadrer l'offre alimentaire dans ses établissements et durant ses activités;

ATTENDU la consultation menée auprès du Comité de parents, des trois syndicats représentant le personnel de la Commission scolaire et du Comité consultatif de gestion;

ATTENDU la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, récemment déposée par le gouvernement du Québec;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter la *Politique alimentaire*, telle que présentée par le directeur des Services des ressources matérielles.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

07-09-24-44 ENLÈVEMENT DE LA NEIGE – OCTROI DE CONTRATS POUR LES ANNÉES 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010

ATTENDU l'appel d'offres public dans le but de retenir les services d'entrepreneurs pour l'exécution des travaux d'enlèvement de la neige sur les terrains de la Commission scolaire des Phares pour une période de trois ans;

ATTENDU les soumissions reçues et l'analyse qui en a été faite;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de confier aux entrepreneurs identifiés ci-après les travaux d'enlèvement de la neige sur les terrains de la Commission scolaire des Phares pour les années 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010, selon les montants indiqués, excluant les taxes.

LIEUX	ENTREPRENEUR	MONTANT excluant taxes
École Paul-Hubert / Centre administratif	La Compagnie d'Équipement inc. (Rimouski)	82 200,00 \$
École l'Aquarelle / Église Saint-Robert	La Compagnie d'Équipement inc. (Rimouski)	18 900,00 \$
École Saint-Jean	La Compagnie d'Équipement inc. (Rimouski)	11 400,00 \$
Pavillons du Rocher et D'Auteuil	Paysagistes B.S.L. inc. (Rimouski)	8 290,00 \$
Pavillons Saint-Yves et le Grand-Défi	La Compagnie d'Équipement inc. (Rimouski)	6 450,00 \$
Pavillon Sainte-Agnès	164019 Canada inc. (Réjean Plourde - Rimouski)	8 100,00 \$
Pavillons Sainte-Odile et D'Amours	164019 Canada inc. (Réjean Plourde - Rimouski)	13 050,00 \$
École Élisabeth-Turgeon / Église Saint-Pie X	La Compagnie d'Équipement inc. (Rimouski)	20 900,00 \$
École Langevin	164019 Canada inc. (Réjean Plourde - Rimouski)	7 200,00 \$
Pavillon l'Écho-des-Montagnes	Ferme la Coulée de Saint-Fabien inc. (Saint-Fabien)	10 445,00 \$
École des Bois-et-Marées	Les Excavations Dany Desrosiers Inc. (Sainte-Luce)	16 500,00 \$
Pavillons des Sources et l'Héritage	Ferme Frandopier inc. (Francis St-Pierre – St-Anaclet)	13 500,00 \$
École Sainte-Luce	M. Bruno Brillant (Sainte-Luce)	3 900,00 \$
École des Merisiers	B.M.P. inc. (Rimouski)	10 500,00 \$
École Boijoli	M. Florian Lavoie (Saint-Narcisse)	* 9 000,00 \$
Pavillon Mont-Saint-Louis	Excavation Garon inc. (Le Bic)	46 663,00 \$
Pavillon Lavoie	Ferme Herval et Fils inc. (Saint-Eugène-de-Ladrière)	6 300,00 \$
École Lévesque	Déneigement Danielle Leclerc (Saint-Donat)	14 805,00 \$

LIEUX	ENTREPRENEUR	MONTANT excluant taxes
Pavillon Saint-Rosaire	M. André Cimon (Saint-Valérien)	11 786,08 \$
École la Colombe	M. Gildas Cimon (Trinité-des-Monts)	* 8 550,00 \$
Pavillon Saint-Joseph et Église Notre-Dame-de-Lourdes ainsi que bâtisse arrière	Déneigement Jocelyn Ouellet (Mont-Joli)	16 725,00 \$
Centre de formation des adultes	M. René-Jean Lebel (Price)	5 300,00 \$
École le Mistral et Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis	Mini Excavation Éric Dufour inc. (Mont-Joli)	69 500,00 \$
Pavillon Notre-Dame-de-Lourdes	Déneigement Jocelyn Ouellet (Mont-Joli)	7 050,00 \$
École Norjoli	Déneigement Jocelyn Ouellet (Mont-Joli)	8 700,00 \$
Pavillon Clair-Soleil	Fermes Jean-Paul Soucy inc. (Les) (La Rédemption)	6 850,00 \$
Pavillon Saint-Rémi	Déneigement Jocelyn Ouellet (Mont-Joli)	5 325,00 \$
Pavillon aux Quatre-Vents	Ferme Bernard Savard et Mabel Savoie (Saint-Octave-de-Métis)	8 100,00 \$
Pavillon l'Envol	Ferme Bernard Savard et Mabel Savoie (Saint-Octave-de-Métis)	9 330,00 \$
Pavillon de la Rivière	Les Entreprises E. Normand inc. (Sainte-Angèle-de-Mérici)	8 400,00 \$
Pavillon la Source	N.C. Transforêt (Nelson Claveau – Les Hauteurs)	12 300,00 \$
Pavillon Marie-Élisabeth	Constructions Jalbert & Pelletier (Saint-Gabriel)	9 300,00 \$
Atelier de mécanique agricole et Ferme-école	Déneigement Jocelyn Ouellet (Mont-Joli)	12 900,00 \$

* = Non enregistré aux taxes.

07-09-24-45 ANALYSES DE SITUATION – IDENTIFICATION DES ÉCOLES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire établit, à chaque année, son Plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

ATTENDU qu'elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et de ses centres de formation et leur délivre un acte d'établissement;

ATTENDU les dispositions de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école ou d'un immeuble* concernant la dernière école d'une municipalité rurale;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de mandater la Direction générale pour préparer les données nécessaires à l'analyse de la situation dans les trois établissements suivants :

- école l'Envol;
- pavillon Arc-en-Ciel;
- pavillon Euclide-Fournier.

Il est de plus résolu de constituer un comité d'étude et de consultation pour chacun de ces établissements lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires.

07-09-24-46 PROJET DE RÉFECTION DE L'ENVELOPPE MURALE DE LA PISCINE DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT, PHASE 1 – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU l'aide financière obtenue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments» pour la réalisation de la réfection de l'enveloppe murale de la piscine de l'école Paul-Hubert, phase 1;

ATTENDU la tenue d'élections scolaires générales prévues le 4 novembre 2007 et l'impossibilité du Conseil des commissaires de siéger après le 30 septembre 2007;

ATTENDU l'appel d'offres public à paraître pour la réalisation de ce projet et l'ouverture des soumissions prévues pendant la période électorale;

ATTENDU l'importance de respecter l'échéancier prévu pour ne pas compromettre la réalisation des travaux;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'autoriser le directeur général à octroyer le contrat de réfection de l'enveloppe murale de la piscine de l'école Paul-Hubert de Rimouski, phase 1, au plus bas soumissionnaire conforme qui sera connu à la suite de l'ouverture des soumissions.

07-09-24-47 VENTE D'UN TERRAIN À MONT-JOLI – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU la résolution n° 06-09-25-38 confirmant l'acceptation de l'offre déposée par la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire pour la vente d'un terrain situé à Mont-Joli;

ATTENDU la tenue d'élections scolaires générales prévues le 4 novembre 2007 et l'impossibilité du Conseil des commissaires de siéger après le 30 septembre 2007;

ATTENDU que la signature du contrat de vente est prévue pendant la période électorale;

ATTENDU l'importance de signer le contrat de vente cet automne pour ne pas compromettre la réalisation du projet de vente de l'immeuble appartenant à la Congrégation;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser le directeur général à signer seul, pour et au nom de la Commission scolaire, l'acte de vente dans le cadre de cette transaction.

07-09-24-48 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la demande du transporteur Gaétane Proulx à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant un circuit de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son

contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu d'autoriser la cession du contrat n° 53 comprenant le circuit de transport n° 111 au transporteur 9084-6338 Québec inc. (Raymond Turcotte) en date du 1^{er} octobre 2007. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

07-09-24-49 FIXATION DU TARIF DE LA RÉMUNÉRATION ET DES FRAIS DU PERSONNEL ÉLECTORAL

ATTENDU la tenue des élections scolaires dont le scrutin est fixé au 4 novembre 2007;

ATTENDU l'article 30 de la *Loi sur les élections scolaires*;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de fixer le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral au tarif correspondant à celui fixé en vertu de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3) et selon les renseignements fournis par le Directeur général des élections.

07-09-24-50 EFFETS BANCAIRES – SIGNATAIRES

ATTENDU l'article 160 de la *Loi sur les élections scolaires*;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'autoriser le directeur général, la directrice générale adjointe et le directeur des Services des ressources financières à signer les effets bancaires de la Commission scolaire pour la période où le président n'est plus habilité à signer lesdits effets bancaires, jusqu'à ce que le poste de président soit comblé.

07-09-24-51 PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

ATTENDU les modifications apportées à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les travaux du Comité d'examen pour l'application du Code d'éthique et de déontologie et de régie interne;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes d'adopter le projet de règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie et de donner l'avis public prévu à la Loi sur l'instruction publique.

Il est également proposé de désigner les personnes suivantes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au Code d'éthique et de déontologie et d'imposer une sanction, et ce, pour un mandat de quatre ans :

- M. Pierre Fortin;
- M. Bruno Leclerc, substitut.

M. Raynald Caissy propose de remettre ce sujet à la prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires qui se tiendra le 26 novembre 2007.

M. Raymond Tudeau demande le vote sur cette proposition de remise à date fixe :

POUR :	2
CONTRE :	15
ABSTENTION :	1

La proposition de remise à date fixe est rejetée à la majorité des voix.

M. Raymond Tudeau demande si les commissaires sont prêts à se prononcer sur la proposition initiale.

La proposition initiale est adoptée à l'unanimité.

07-09-24-52 PRIORITÉS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le mandat du directeur général;

ATTENDU les discussions tenues au Comité d'évaluation du directeur général;

ATTENDU les discussions tenues au Comité plénier;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le document intitulé «*Priorités du directeur général 2007-2008*».

07-09-24-53 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{ER} MARS AU 30 JUIN 2007)

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1^{er} mars 2007 au 30 juin 2007, tel que présenté au document DG-06-07-17.

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux *Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs* adoptés par le Conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

07-09-24-54 INFORMATION

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

a) Rapport du président.

07-09-24-55 QUESTIONS NOUVELLES

Les sujets suivants sont abordés dans les questions nouvelles :

- a) Projet d'économie d'énergie;
- b) Sonorité de la salle des commissaires;
- c) Supervision pédagogique;
- d) Lettre de la ministre Courchesne adressée aux parents;
- e) Remerciements de fin de mandat.

07-09-24-56 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 56, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE GÉNÉRALE

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2007

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

07-09-24-30	Période de questions réservée au public
07-09-24-31	Période réservée aux commissaires parents
07-09-24-32	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
07-09-24-33	Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août – Approbation et suivis
07-09-24-34	Procès-verbal de l'ajournement du Conseil des commissaires tenu le 10 septembre 2007 – Approbation et suivis
07-09-24-35	Huis clos
07-09-24-36	Retour en séance publique
07-09-24-37	Demande de révision
07-09-24-38	Nomination intérimaire au poste de directrice ou de directeur de l'école des Merisiers
07-09-24-39	Nomination intérimaire au poste de directrice ou de directeur de l'école le Mistral

07-09-24-40	Nomination intérimaire au poste de directrice ou de directeur de l'école des Hauts-Plateaux
07-09-24-41	Projet de relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli
07-09-24-42	Modification au plan d'effectif 2007-2008 – Personnel de soutien – Abolition d'un poste d'agent de bureau classe 1, 35 heures, au Centre de formation Rimouski-Neigette
07-09-24-43	Politique alimentaire – Adoption
07-09-24-44	Enlèvement de la neige – Octroi de contrats pour les années 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010
07-09-24-45	Analyses de situation – Identification des écoles
07-09-24-46	Projet de réfection de l'enveloppe murale de la piscine de l'école Paul-Hubert, phase 1 – Autorisation de signature
07-09-24-47	Vente d'un terrain à Mont-Joli – Autorisation de signature
07-09-24-48	Cession d'un contrat de transport scolaire – Demande d'autorisation
07-09-24-49	Fixation du tarif de la rémunération et des frais du personnel électoral
07-09-24-50	Effets bancaires – Signataires
07-09-24-51	Projet de règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie
07-09-24-52	Priorités du directeur général

07-09-24-53	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1 ^{er} mars au 30 juin 2007)
07-09-24-54	Information
07-09-24-55	Questions nouvelles
07-09-24-56	Levée de la séance